

# Assurances et responsabilité dans le spectacle

## Objectifs :

Savoir évaluer le risque dans la production de spectacles.  
Savoir lire et comprendre les différentes conventions d'assurance.  
Apprendre à travailler et à dialoguer avec ses destinataires.

## Programme détaillé :

### **Définir les notions générales de l'assurance**

La notion de risque.  
Définition, acteurs et actrices de l'assurance.  
Présentation du contrat.  
Quelle est la marchandise de l'assureur ou l'assureuse ?

### **Identifier les responsabilités**

La notion de tiers, préjudices corporels, dommages consécutifs, coût et franchise.

### **Evaluer les dommages**

Tous risques : matériel, instruments, valeur à neuf/agréée, bureautique, etc.  
Règle proportionnelle.  
Taux, durée, valeur.

### **Comprendre les assurances des préjudices financiers**

Multirisques salles de spectacles.  
Perte d'exploitation après fermeture administrative, etc.  
Annulation.  
Assurance temporaire.

### **Évaluer les risques spécifiques**

La chronologie comme critère (frais, recettes, intempéries, force majeure et cas fortuits, etc.).

### **Estimer l'assurance de personnes**

Prévoyance, garantie artistes, assistance artistes étrangers, etc.

**Publics concernés** : administrateurs et administratrices, directions techniques, régisseurs et régisseuses. Toute personne en charge d'une responsabilité dans une organisation du secteur culturel.

**Prérequis** : une expérience dans le spectacle vivant.

**Durée** : 2 jour(s) soit 14 heures

**Coût** : 560.00 net (pas de tva sur les formations)

**Fréquence** : une à deux fois par an

**Effectif** : maximum de 8 stagiaires

**Interventions** : Selon les sessions : Antonella Spinella (Dufaud Courtage), Vanessa Chapuis (directrice générale Arteo Courtage).

**Modalités d'évaluation** : quizz, études de cas, mises en situation

**Etude de satisfaction et d'impact** : bilans à chaud et à froid

**Attestation, certificat** : Attestation d'assiduité

**Modalités pédagogiques et moyens techniques** : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

**Ouvrage recommandé avec la formation** : Profession entrepreneur de spectacles (Editions CNM). // <https://boutique.cnm.fr/profession-entrepreneur-de-spectacles.html>

**Ressources complémentaires** : Cours enrichi sur plateforme ENT

**Public en situation de handicap** : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référente handicap par mail : [formations@cnm.fr](mailto:formations@cnm.fr) ou par téléphone au 01 83 75 26 00.

**Financement** : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

**Délai d'accès** : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

**Page web de la formation** : <https://cnm.fr/formations/assurances-et-responsabilite-dans-le-spectacle/>

**Date de dernière mise à jour de cette page** : 20/12/2023